

## CHAPITRE XVII.

Comment un prêtre doit se conduire au saint tribunal avec les pécheurs récemment convertis.

Quand vous avez eu à diriger des pénitents nouvellement convertis, n'avez-vous rien négligé pour les entretenir dans l'esprit de pénitence et leur faire faire des progrès dans la vertu ? (Le confesseur a de grands devoirs à remplir à l'égard des pénitents récemment convertis, pour rendre leur conversion solide et persévérante. Combien, par la faute des confesseurs, retombent et deviennent pires après qu'ils n'étaient auparavant ! Pour que le confesseur s'acquitte de ses obligations envers ces sortes de pénitents, il doit d'abord soutenir leur persévérance par tous les moyens possibles, proportionnés à leurs forces, les portant toujours à suivre exactement les avis qu'on leur a donnés, et leur prescrivant, si déjà on ne l'a fait, un règlement de vie conformément à leur âge et à leur profession ; veiller à ce qu'ils s'éloignent des occasions de pécher, et qu'ils fréquentent souvent les sacrements, moyens à peu près indispensables de persévé-

rance, surtout pour les jeunes gens. En second lieu, s'il s'aperçoit que son pénitent se relâche, il est de son devoir de tout mettre en œuvre pour prévenir le malheur de la tiédeur, car s'il tombe dans ce funeste état, il pourra commettre facilement des fautes considérables, d'où l'on aura peut-être plus de peine à le tirer que la première fois.

Pour entretenir dans ce pénitent l'esprit de componction et le préserver de rechute, il faut lui rappeler le souvenir du triste état d'où il est sorti (1), le ranimer dans la fidélité aux moyens prescrits contre la rechute, lui faire remarquer que c'est ordinairement par la négligence des petites choses que les chutes graves arrivent ; qu'un convalescent, après une grave maladie, a bien plus besoin de précautions pour conserver sa santé, qu'un autre qui n'a pas éprouvé de maladie semblable. Le confesseur doit ici imiter un sage médecin qui, pour faire éviter une rechute à son malade, lui interdit les aliments et autres choses qui y disposent, et lui ordonne un régime convenable pour rétablir les forces : il doit lui interdire les compagnies et les amusements dangereux, les divertissements du siècle, l'oisiveté, mère de tous les vices, etc., et lui donner les aliments propres à rétablir ses forces spirituelles, et à renouveler dans son âme les bonnes habitudes qu'il a perdues : or, ces aliments sont les

(1) Qu'on lui cite l'exemple de David qui, quoiqu'il sût que Dieu lui avait pardonné son péché, l'avait toujours présent à son esprit et ne cessait de le pleurer.

sacrements, l'oraison, les lectures de piété et les mortifications proportionnées à ses forces et à sa condition et si nécessaires aux pénitents qui veulent persévérer : car combien qui ne persévèrent pas, parce qu'ils abandonnent toute espèce de mortification (1).

A mesure qu'un pénitent nouvellement converti fait quelques progrès dans la vertu, il est du devoir du confesseur de travailler à le rendre intérieur, de lui enseigner et de l'accoutumer à former, dans les différentes conjonctures, des actes de vertus chrétiennes, de foi, d'espérance, de désir d'être tout à Dieu, d'horreur du péché et de tout ce qui peut y conduire, d'offrande de son cœur et de ses actions à Dieu, réitérée souvent dans le jour ; il doit lui apprendre à réfléchir sur les vérités que la foi nous enseigne, comme, par exemple, sur celles-ci : *Que sert à l'homme de gagner l'univers entier, s'il vient à perdre son âme pour l'éternité? Quiconque meurt dans le péché mortel, est perdu pour toujours. Que voudrai-je avoir fait à l'heure de ma mort, etc. ?* C'est par de telles réflexions qu'on apprend à servir Dieu en esprit et en vérité (2). Combien de pénitents nouvellement convertis man-

(1) Les mortifications peuvent s'exercer dans les paroles, dans les regards, dans l'habillement, dans les repas, dans le sommeil, qui est dangereux quand il est trop prolongé, etc.

(2) La méditation des vérités éternelles, l'exercice de la présence de Dieu au moment de la tentation, avec ces paroles : *Dieu me voit*, l'examen de conscience, chaque soir, avec l'acte de contrition, sont des pénitences très médicinales pour ces pénitents.

quent à ce devoir, et se contentent de rendre à Dieu, pour ainsi dire, un culte extérieur, où l'esprit et le cœur n'ont que bien peu de part, parce que les confesseurs ne les instruisent point, et qui ne persévèrent pas, ou du moins ne font point de progrès dans la vertu ! Cependant il faut éviter de les charger d'un grand nombre de pratiques de piété. Il est rapporté dans la vie de saint Philippe de Néri, que cet excellent médecin des âmes ne négligeait aucun moyen d'assurer la persévérance de ses pénitents nouvellement convertis, et que sans cesse il avait à la bouche cette parole du Saint-Esprit : *Ce n'est pas celui qui aura bien commencé, ce sera celui qui aura persévéré jusqu'à la fin, qui sera sauvé.* « Mais pour persévérer, ajoutait-il, le moyen le meilleur, c'est la prudence et la discrétion : il ne faut pas vouloir tout faire en un instant, ni prétendre devenir un saint en quatre jours. Ainsi, il ne faut pas se charger d'un grand nombre de pratiques de piété, parce que bientôt on se lasse et on les abandonne, ou bien on s'en acquitte sans dévotion : faites-en donc peu, mais ne les abandonnez jamais. Si une fois le démon vous fait négliger un de vos exercices, il vous en fera bientôt négliger un second, puis un troisième, jusqu'à ce que toutes vos résolutions soient évanouies. Je ne cesserai donc de vous répéter : Mettez-vous bien en garde contre les petites fautes, autrement, si vous venez à vous relâcher sur ce point et à mépriser ces petites choses, votre conscience se rendra peu à peu et vous finirez par vous perdre. Renouvelez donc souvent vos bonnes résolutions et

ne les abandonnez jamais, quelles que soient vos tentations. » Il recommandait surtout la prière et la mortification de l'esprit. « La mortification d'une passion, disait-il, quelque petite qu'elle soit, vaut mieux que beaucoup de jeûnes, d'abstinences et de disciplines. »

Un des moyens les plus efficaces pour rendre solide la conversion du pécheur nouvellement converti, est de lui représenter la beauté et les charmes de la vertu, d'une manière qui la lui rende aimable, et de lui en découvrir les avantages réels; c'est par là que saint François de Sales a rendu persévérante la conversion d'une infinité de pécheurs et fait pratiquer les vertus les plus excellentes dans toutes les conditions. Un second moyen d'empêcher la rechute de son pénitent et d'assurer sa persévérance, est de lui recommander d'être continuellement en garde contre les tentations et les pièges du démon: Jésus-Christ nous avertit que le démon met tout en œuvre pour rentrer en possession d'une âme qu'il a perdue (1). Si avant sa conversion il l'attaquait par des tentations, il les multipliera ensuite sans mesure; s'il lui présentait une occasion de pécher, maintenant il lui en offrira cent; si jusqu'ici un seul démon se tenait à ses côtés, bientôt il viendra avec un grand nombre de compagnons; il les choisira plus adroits et plus méchants que lui: *il prend*, dit le Sauveur, *sept autres esprits plus méchants que lui*, et étant rentré dans cette âme d'où il était sorti, *elle devient pire qu'auparavant*. Il ne faut donc point

(1) Luc. 11, 24.

s'étonner si un pécheur nouvellement converti est plus tenté après, qu'avant sa conversion, et plus attiré au mal: avant sa conversion, il était dans les mains du démon, il le tenait enchaîné comme son esclave; maintenant qu'avec la grâce, il a brisé ses chaînes et qu'il s'est échappé de ses mains, il fait tout son possible pour le reprendre. On voit par là combien les confesseurs doivent tenir en garde contre les pièges du démon leurs pénitents nouvellement convertis, et avec quels soins ils doivent les éloigner de toute occasion dangereuse. Un troisième moyen nécessaire pour persévérer, c'est l'usage de la prière: excepté la première grâce, les autres doivent être, d'après la providence ordinaire, le fruit des prières et des prières ferventes, surtout quand il s'agit du don de persévérance. Un confesseur doit donc avertir son pénitent nouvellement converti de prier et de demander souvent à Dieu le don de la persévérance. Enfin, un quatrième moyen de persévérer, que le confesseur doit recommander à son pénitent, est une vraie et tendre dévotion envers Jésus-Christ et la sainte Vierge: toutes les grâces partent du cœur de Jésus, et elles viennent à nous par Marie, Jésus en est la source intarissable et Marie en est le canal.

Parmi les pécheurs récemment convertis, il y en a qui sont si frappés du souvenir de leurs fautes et craignent si fort les jugements de Dieu, qu'ils tomberaient dans le découragement et le désespoir, s'ils n'étaient soutenus par une vive confiance en la bonté divine. A ceux-là il faut leur montrer la grandeur des miséri-

cordes de Dieu pour les pécheurs qui reviennent à lui, leur exposer la parabole de l'enfant prodigue, leur faire ressortir la bonté du père pour un enfant si dénaturé... « Quand vous pensez au nombre et à l'énormité de vos péchés, doit-on leur dire, tournez vos pensées vers la miséricorde infinie d'un Dieu qui ne vous a attendus à la pénitence que pour vous pardonner. Vos péchés doivent toujours vous humilier, mais jamais vous décourager. Quand vous voyez avec horreur les anciennes plaies de votre ame, portez vos regards sur les plaies du Sauveur crucifié et mort pour vous guérir. Ses mérites sont les vôtres, dit saint Bernard. » C'est par de telles réflexions ou d'autres semblables, qu'on entretient ces pénitents dans l'esprit de pénitence et de confiance en la bonté de Dieu.

Le confesseur doit veiller à ce que son pénitent ne tombe pas dans le scrupule, comme cela arrive assez souvent chez les grands pécheurs sincèrement convertis. Les scrupules commencent à se manifester, lorsqu'après une confession générale précédée d'un examen suffisant et où le confesseur a prudemment et suffisamment interrogé, le pénitent s' imagine avoir toujours quelque chose de nouveau à déclarer ; lorsqu'il se croit obligé de rappeler au confesseur comme circonstances nécessaires des minuties qui ont rapport aux péchés déjà confessés ; lorsque dans ces confessions ordinaires il mêle des circonstances inutiles, qu'il hésite et craint trop où il ne devrait rien craindre. Quand le confesseur s'aperçoit de ce penchant vers le scrupule, il doit tranquilliser son pénitent sur le passé, ne pas lui per-

mettre facilement de nouvelles accusations à cet égard, les lui interdire même totalement, s'il voit que son état l'exige. Du reste, nous traiterons, dans un autre chapitre, de la manière dont doit se conduire un confesseur avec les ames qui ont un penchant aux scrupules.

Comme il arrive quelquefois que les nouveaux convertis sont en proie à des tentations très graves, le moyen de les soutenir et de les fortifier contre ces tentations, est de les faire confesser et communier souvent. Quand ils deviennent fervents, un confesseur doit non seulement les entretenir dans leur ferveur, mais faire tout ce qui dépend de lui pour leur faire faire de plus en plus des progrès dans les voies de Dieu. L'Esprit-Saint a quelquefois sur ces pécheurs de grandes vues de miséricorde et veut les élever à une haute sainteté. Si par la faute du confesseur ils n'y parviennent pas, celui-ci n'aura-t-il pas à rendre à Dieu un compte rigoureux de sa négligence ?

L'expérience constate malheureusement qu'assez souvent des pécheurs récemment convertis, quoique instruits et conduits avec sagesse, viennent à retomber dans leurs désordres. Les confesseurs doivent alors bien prendre garde de les décourager, quand ils reviennent à eux. S'ils ne leur parlaient que de l'énormité et des suites fâcheuses de leur chute, de leur ingratitude envers Dieu et de leur perfidie, loin de relever leur courage abattu par leur chute, ils les accablent, les désespéreraient et les pousseraient peut-être dans l'abîme. Le devoir du confesseur en ce cas-là est de recevoir ces pécheurs avec bonté, de leur parler, à la vérité, de

la malice de leurs fautes, mais avec douceur, et de ranimer en eux les sentiments de confiance par la vue des miséricordes du Seigneur dont ils ont déjà fait l'heureuse expérience ; de s'attendrir sur eux et de compatir à leur malheur. Il doit, à l'exemple du bon pasteur, charger sur ses épaules ces brebis égarées, les ramener au bercail et se réjouir avec les autres de leur retour. Qu'il n'oublie pas la manière dont le père de l'enfant prodigue reçut son fils, lorsqu'il revint à lui : *Cecidit super collum ejus et osculatus est eum.* Après avoir montré à son pénitent d'où vient sa rechute, le confesseur doit lui prescrire des moyens plus efficaces pour en éviter une seconde, pour se tenir dans des sentiments d'humilité et d'une grande confiance aux miséricordes infinies d'un Dieu, bien persuadé que le Seigneur n'a permis cette rechute que pour le rendre plus fervent et plus précautionneux à l'avenir. Qu'il lui apprenne surtout à se défier de ses propres forces et à ne point s'appuyer sur les vertus qu'il a acquises, mais bien sur la grace toute-puissante de Dieu : c'est ainsi qu'il rétablira la paix, la justice et la joie dans l'ame de ce pécheur et le rendra plus fort dans l'exercice des vertus.

Enfin, lorsqu'un confesseur a converti quelque pécheur, qu'il évite de se livrer à une trop grande joie intérieure, qui est souvent fondée sur un amour propre ; et qu'il songe que son devoir n'est pas rempli, qu'il a encore beaucoup à faire à l'égard de cette ame sortie de l'état du péché, pour rendre solide sa conversion, et la faire avancer constamment dans la pratique

des vertus chrétiennes. Il ne suffit pas que la vigilance et les soins du confesseur portent sur les habitudes criminelles et les occasions prochaines de péché ; car le pénitent n'a pas seulement à craindre les grandes chutes, mais encore tout ce qui pourrait affaiblir insensiblement son courage et le ramener par degrés à son premier état : certaines liaisons, certaines habitudes qui ne s'accordent guère avec l'esprit du christianisme ; des défauts, des penchants qu'on ne réprime point assez vite ; une vie trop dissipée, une espèce de partage entre Dieu et le monde, et mille autres choses qui peuvent avoir peu à peu des suites funestes, tout autant de choses contre lesquelles le confesseur doit prémunir son pénitent. Une ame qui ne fait que sortir de l'état du péché, dont les pas ne sont point encore assurés, a besoin de toute l'attention d'un guide fidèle qui la conduise comme par la main, qui écarte d'elle tous les dangers, toutes les occasions de chute, qui lui fasse connaître les vrais moyens de réformer ce qu'il y a de vicieux dans son cœur, et de se maintenir dans une entière fidélité à son Dieu. Il est aisé de voir, par là, combien sont grands les devoirs des confesseurs envers les pécheurs nouvellement convertis, et que c'est être dans une coupable illusion, que de s'imaginer que, par là même qu'on leur a donné l'absolution, on a rempli tous ses devoirs à leur égard.)

